
Hommage d'un discours prononcé le 10 août par l'agent national de Quillebœuf (Eure), lors de la séance du 20 fructidor an II (6 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Hommage d'un discours prononcé le 10 août par l'agent national de Quillebœuf (Eure), lors de la séance du 20 fructidor an II (6 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 303;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15568_t1_0303_0000_9

Fichier pdf généré le 14/01/2020

méconnu par l'auteur de ses jours adopté par la Patrie, les parens des défenseurs de la République généreusement dédommagés de la privation de leurs enfans, le pauvre soigné dans ses maladies par des Officiers de santé : tous ces êtres infortunés, secourus maintenant par la sagesse de vos Décrets, ont mêlés les élans de leur reconnoissance à nos chants d'allégresse. Les voûtes du Temple de l'Eternel ont retenti du concert de nos Hymnes Patriotiques. Le fanatisme exilé de nos contrées, n'a point exhalé son souffle impur sur cette Fête Nationale. Depuis longtemps nous avons secoué le joug des antiques préjugés, nos yeux ne sont ouverts qu'aux lumières de la raison publique, et sa voix puissante est la seule que nous écoutons.

Représentans, nous sommes cultivateurs; nous aimons la liberté; mais nous savons qu'elle ne peut s'affermir que par la dépendance des Loix, par l'exacte observation de vos Décrets. Aussi un même esprit, un même sentiment nous entraîne tous vers ce but unique, et nous marchons avec assurance dans la route nouvelle, que votre génie nous a tracée pour arriver au bonheur, perfectionnez votre grand ouvrage, et ne l'abandonnez que lorsqu'il sera fini, malheur au traître qui entreprendroit de déranger une seule pierre de l'édifice majestueux que vous élevez à la félicité publique ! Nos bras sont levés pour le frapper, et nos corps seront les boucliers qui pareront les coups, que des mains sacrilèges tenteroient inutilement de vous porter.

Fait à Nyons, ce 14 Thermidor, l'an II de la République Française, une et indivisible.

Signés, FAUVIN, *maire*; F. VIGNE, P. VIGNE, C. GIROUSSE, J. GUYON, J. AUGIER, *officiers municipaux*; PORTE, *agent national*; JACOMIN, P. CHAVAGNAC, J. BLANC, J. BONNET, PALAYER, ARNOUX, A. TESTE, J. PORTE, L. GIRARDON, *notables*; GUILLINY, *secrétaire-greffier*.

40

La société populaire de Perpignan [département des Pyrénées-Orientales] dépose, dans le sein de la Convention nationale, ses craintes relatives à cette classe d'hommes que le royalisme vomit parmi nous, sous le nom de déserteurs. Elle demande que tous les déserteurs étrangers soient employés aux travaux publics, ou qu'un autre moyen quelconque les mettent hors de nuire.

Renvoyé au comité de Salut public (74).

41

L'agent national près le district de Neufchâtel [département de Seine-Inférieure], annonce à la Convention nationale que, le mois dernier, des biens d'émigrés, estimés 57 000 L, ont été vendus 240 813 L; que plus

de 30 000 livres de charbon de bois de bourdenne propre à la fabrication de la poudre, ont été versées à la manufacture des poudres, et que 4 600 livres de salpêtre ont été envoyées au préposé de la commission à Rouen.

Mention honorable, insertion au bulletin (75).

42

L'agent national de la commune de Quillebœuf, département de l'Eure, fait hommage à la Convention du discours civique qu'il prononça le jour de l'anniversaire du 10 août, en présence des autorités constituées et des citoyens.

Mention honorable de l'hommage; renvoyé au comité d'Instruction publique (76).

43

La société populaire de Salon, département des Bouches-du-Rhône, félicite la Convention nationale d'avoir anéanti la conjuration du triumvirat moderne, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que toutes les factions soient étouffées, tous les traîtres punis, et la République affermie sur les débris des trônes des tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (77).

[La société populaire régénérée des Jacobins montagnards de Salon à la Convention nationale, s.d.] (78)

Citoyens Représentans,

L'épuration des autorités constituées de la République ordonnée par la Convention nationale, a été un motif pour les patriotes de Salon de passer de nouveau tous ses membres à un scrutin épuratoire plus rigide, en portant un examen sévère et juste sur tous ceux qui la composoient; elle a rejeté de son sein tous ces hommes laches, froids ou suspects, qui ne se glissent parmi les vrais républicains que pour se parer des couleurs nationales, sans jamais avoir ressenti l'ardent amour de la patrie, elle n'a conservé que des hommes libres, toujours prêts à immoler leur existence pour les droits sacrés et imprescriptibles de la Liberté et de l'Egalité, pour la conservation de la Représentation nationale.

Elle est réduite à ces hommes qui depuis l'aurore de la Révolution se sont montrés les dignes soutiens de la cause du Peuple, les mêmes qui fidèles à leur serment avoient établi dans cette commune un comité central, composé

(75) P.-V., XLV, 106. Bull., 21 fruct. (suppl.).

(76) P.-V., XLV, 106-107. Bull., 22 fruct.

(77) P.-V., XLV, 107.

(78) C 320, pl. 1 316, p. 7.

(74) P.-V., XLV, 106.